

Entre les soussignés :

CAMPING MERKO LACARRA

820 route des Plages - Chemin d'Aguerria
64500 SAINT JEAN DE LUZ (Plage d'Acotz)
Tel. 05 59 26 56 76 - Fax 05 59 54 73 81
contact@merkolacarra.com - www.merkolacarra.com

et le client :

Nom :

Adresse :

Tel. Fax :

Portable :

e-mail :

Confirme ma réservation pour une location de :
La location concerne un emplacement équipé de :

- Chalet Mobile type 1 - 4 personnes
 Chalet Mobile type 2 - 4 personnes

Composition de la famille :

Nom / Prénom / Date de naissance :

.....
.....
.....

(Aucun adulte ou enfant supplémentaire ne sera admis même occasionnellement. Animaux non admis - Draps et oreillers non fournis. Aucune tente supplémentaire ne sera tolérée sur l'emplacement de la résidence mobile. Aucun appareil électroménager supplémentaire n'est autorisé).

Assurance annulation conseillée :

(Voir les conditions générales d'assurances présentées sur notre site)

- OUI NON

Aux conditions prévues dans le contrat pour la période

du samedi à partir de 16h
et jusqu'à 19h maximum (20h en juillet et août)

au samedi à partir de 9h
(8h30 juillet et août) et jusqu'à 10h maximum

Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions de réservations et le tarif.

La réservation sera définitivement enregistrée au reçu d'une somme totale de€

Cette somme comprend :

1° € 30% à valoir sur le montant du prix du séjour,

- La totalité pour toute réservation - de 30 jours avant la date d'arrivée prévue (frais fixes inclus) faute de quoi et, en l'absence de message justificatif écrit du client, la location sera remise à la vente et l'acompte versé acquis au camping.
- L'intégralité pour les courts séjours.

2° € Assurance annulation conseillée (3% du séjour sans les frais et sans la taxe de séjour)

3° 20 € (frais fixes) couvrant les frais contractuels à charge du locataire frais de dossier, non déductibles et non remboursables.

- Le solde sera versé 30 jours avant la date d'arrivée prévue
- En cas d'annulation ou de départ anticipé, le montant de votre séjour sera dû selon les éléments que vous nous aurez indiqués sur le contrat de réservation et signé, et ce quel qu'en soit le motif.
- Seule l'assurance annulation proposée et conseillée couvrira l'annulation ou l'interruption de séjour selon conditions.

Fait à : Le :

Signature (à faire précéder de la mention lu et approuvé)



CHALET MOBILE TYPE 1
IRM SUPERMERCURE - Année 2016
4 personnes - 7.32m x 4m - 27.50m²



CHALET MOBILE TYPE 2
IRM LOGGIA - Année 2015 - 4 personnes
7.92m x 4m - 25 m² + 9 m² terrasse



Entre les soussignés :

CAMPING MERKO LACARRA

820 route des Plages - Chemin d'Aguerrria
64500 SAINT JEAN DE LUZ (Plage d'Acotz)
Tel. 05 59 26 56 76 - Fax 05 59 54 73 81
contact@merkolacarra.com - www.merkolacarra.com

et le client :

Nom :

Adresse :

Tel. Fax :

Portable :

e-mail :

Confirme ma réservation pour une location

d'une RÉSIDENCE MOBILE - 6 personnes maximum
+ 1 véhicule (3 chambres, cuisine, séjour, salle d'eau
+ WC + terrasse)

Composition de la famille :

Nom / Prénom / Date de naissance :

.....
.....
.....
.....
.....

(Aucun adulte ou enfant supplémentaire ne sera admis même occasionnellement. Animaux non admis - Draps et oreillers non fournis. Aucune tente supplémentaire ne sera tolérée sur l'emplacement de la résidence mobile. Aucun appareil électroménager supplémentaire n'est autorisé).

Assurance annulation conseillée :

(Voir les conditions générales d'assurances présentées sur notre site)

OUI NON

Aux conditions prévues dans le contrat pour la période

du samedi à partir de 16h
et jusqu'à 19h maximum (20h en juillet et août)

au samedi à partir de 9h
(8h30 juillet et août) et jusqu'à 10h maximum

Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions de réservations et le tarif.

La réservation sera définitivement enregistrée au reçu d'une somme totale de€

Cette somme comprend :

1° € 30% à valoir sur le montant du prix du séjour,

- La totalité pour toute réservation - de 30 jours avant la date d'arrivée prévue (frais fixes inclus) faute de quoi et, en l'absence de message justificatif écrit du client, la location sera remise à la vente et l'acompte versé acquis au camping.
- L'intégralité pour les courts séjours.

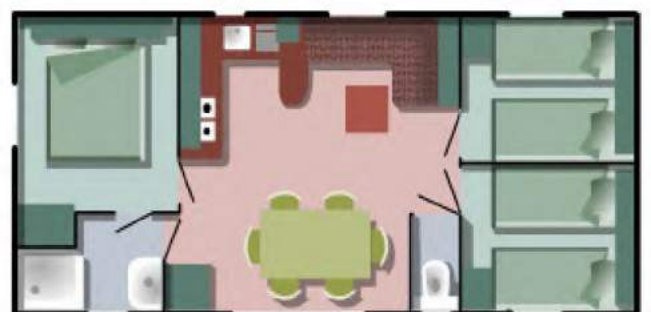
2° € Assurance annulation conseillée (3% du séjour sans les frais et sans la taxe de séjour)

3° 20 € (frais fixes) couvrant les frais contractuels à charge du locataire frais de dossier, non déductibles et non remboursables.

- Le solde sera versé 30 jours avant la date d'arrivée prévue
- En cas d'annulation ou de départ anticipé, le montant de votre séjour sera dû selon les éléments que vous nous aurez indiqués sur le contrat de réservation et signé, et ce quel qu'en soit le motif.
- Seule l'assurance annulation proposée et conseillée couvrira l'annulation ou l'interruption de séjour selon conditions.

Fait à : Le :

Signature (à faire précéder de la mention lu et approuvé)



Entre les soussignés :

CAMPING MERKO LACARRA

820 route des Plages - Chemin d'Aguerrria
64500 SAINT JEAN DE LUZ (Plage d'Acotz)
Tel. 05 59 26 56 76 - Fax 05 59 54 73 81
contact@merkolacarra.com - www.merkolacarra.com

et le client :

Nom :

Adresse :

Tel. Fax :

Portable :

e-mail :

Il est convenu que le premier nommé mettra à la disposition du second nommé un emplacement aménagé

- Tente Caravane Camping-Car

Dimensions du matériel :m Xm

Composition de la famille :

Nom / Prénom / Date de naissance :

.....

.....

.....

.....

Branchement électrique : oui non

Animaux : oui non

(Chiens catégories 1 et 2 non admis)

Assurance annulation : oui non

(Voir les conditions générales d'assurances présentées sur notre site. Assurance conseillée)

Période

du : après 14h

au : avant 12h

Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions de réservations et le tarif.

La réservation sera définitivement enregistrée au reçu d'une somme totale de€

Cette somme comprend :

1° 140 € d'acompte à valoir sur le montant du prix du séjour.

2° € Assurance annulation conseillée (3% du séjour sans les frais et sans la taxe de séjour)

3° 16€ couvrant les frais contractuels à charge du locataire frais de dossier, non déductibles et non remboursables.. le solde sera réglé le jour de l'arrivée

- En cas d'annulation ou de départ anticipé, le montant de votre séjour sera dû selon les éléments que vous nous aurez indiqués sur le contrat de réservation et signé, et ce quel qu'en soit le motif.

- Seule l'assurance annulation proposée et conseillée couvrira l'annulation ou l'interruption de séjour selon conditions.

Fait à : Le :

Signature (à faire précéder de la mention lu et approuvé)



D'EMPLACEMENT

1. Périodes de réservation du 16/01/17 au 30/09/17
2. Après l'enregistrement définitif de la réservation notre accord sera transmis au client.
3. Tout versement d'acompte non accompagné de contrat de réservation ne pourra assurer la réservation.
4. L'emplacement réservé devra être occupé avant 20h le jour d'arrivée. Le titulaire du contrat ne pourra en aucun cas être modifié et devra être obligatoirement présent lors de l'arrivée et durant le séjour. Aucune modification sur la composition de la famille ne sera tolérée sauf autorisation préalable de la direction, l'accès à votre emplacement pouvant alors vous être refusé.
5. En l'absence de message justificatif écrit du client précisant son retard, son emplacement ou sa location deviendra disponible 24h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation et l'acompte restera acquis à la direction.
6. Vous serez tenu au règlement intégral de vos frais de séjour, la période étant celle pour laquelle vous vous êtes engagé.
7. Seule l'assurance proposée et conseillée couvrira en cas d'annulation ou l'interruption de séjour selon conditions.
8. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
9. Le paiement du solde sera versé le jour de l'arrivée.

10. Les chèques sont à établir à l'ordre du Camping MERKO LACARRA.
11. La direction est seul juge de l'acceptation ou du refus d'une demande de réservation sans en avoir à donner l'explication.
12. **Litiges** : Les tribunaux de Bayonne sont seuls compétents en cas de litige.
13. **Médiateur** : Conformément à l'article L.152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS dont nous relevons : par voie électronique : www.medicys.fr ou par voie postale : MEDICYS 73, boulevard de Clichy, 75009 Paris. Sur les formulaires MEDICYS, notre adresse email de contact est : contact@merkolacarra.com.

Nous vous rappelons que le recours à la médiation de la consommation n'est possible qu'à condition que :

- Vous ayez auparavant saisi notre service client par une réclamation écrite de moins d'un an ;
- Votre litige n'ai pas été précédemment examiné ou ne soit pas en cours d'examen par un autre médiateur ou par un autre tribunal.
- Vous ne soyez pas un professionnel.

DE LOCATION

1. Périodes de réservation du 16/01/17 au 30/09/17
2. Après l'enregistrement définitif de la réservation notre accord sera transmis au client.
3. Tout versement d'acompte non accompagné de contrat de réservation ne pourra assurer la réservation.
4. La location réservée devra être occupé avant 20h le jour d'arrivée. Le titulaire du contrat ne pourra en aucun cas être modifié et devra être obligatoirement présent lors de l'arrivée et durant le séjour. Aucune modification sur la composition de la famille ne sera tolérée sauf autorisation préalable de la direction, l'accès à votre emplacement pouvant alors vous être refusé.
5. En l'absence de message justificatif écrit du client précisant son retard, sa location deviendra disponible 24h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation et l'acompte restera acquis à la direction.
6. Vous serez tenu au règlement intégral de vos frais de séjour, la période étant celle pour laquelle vous vous êtes engagé.
7. Seule l'assurance proposée et conseillée couvrira en cas d'annulation ou l'interruption de séjour selon conditions.
8. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
9. Le paiement du solde se fera 30 jours avant la date d'arrivée faute de quoi et, en l'absence de message justificatif du client, la location sera remise à la vente et l'acompte versé acquis au camping.

